



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 7/6/2016

Remplace: 8/5/2015

ENVIROSTAR GREEN HS25 FLOOR COATING

1. IDENTIFICATION DU MÉLANGE (PRÉPARATION) ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: EnviroStar Green HS25 Floor Coating

Numéro de produit : 124

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Produit destiné uniquement à des usages commerciaux ou industriels.

Utilisation prévue: Fini à plancher

Utilisations déconseillées: Autre que les instructions sur l'étiquette.

1.3 INFORMATIONS SUR LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PIONEER ECLIPSE

P.O. Box 909

28675 Sparta NC USA

+1 336 372 8080

jvdelft@pioneereclipse.com

Distributeur Suisse :

HYPROS SA

Pont-du-Centenaire 144

1228 PLAN-LES-OUATES

Tél. 022 338 35 00

Fax. 022 338 35 01

hypros@hypros.com

1.4 NUMERO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : TOX INFO SUISSE : 145

En cas d'urgence chimique: Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appelez CHEMTREC pendant le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada appelez le 1 800 424 9300, en dehors des États Unis et du Canada le 1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DU MÉLANGE (PRÉPARATION)

Le mélange a été classé et étiqueté conformément à la directive CE 1272/2008.

Non classé comme dangereux.

2.2 ELEMENTS D'ÉTIQUETAGE

Mot de signal: Aucun

Pictogramme de danger (symbole): Aucun

Mentions de danger (phrases R): Aucune

Mentions de mise en garde (phrases S): Aucune

2.3 AUTRES DANGERS

Aucun autre danger n'est connu du fournisseur.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1/3.2 SUBSTANCES/MÉLANGES

Ingrédient	CE n°	% de poids	N° CAS	CLP Classification	
				Classe de risque	Mentions de danger*
(2-méthoxyméthylethoxy-propanol) †	252-104-2	1 à 5	34590-94-8	aucune	aucune

†Cet ingrédient ne dispose pas de classification harmonisée selon les termes de 1272/2008 et est listé en raison des limites d'exposition professionnelle.

*Voir section 16 pour le texte intégral des mentions de mise en garde

4. PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincez abondamment avec de l'eau. Si l'irritation se développe, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation se développe, consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 7/6/2016

Remplace: 8/5/2015

ENVIROSTAR GREEN HS25 FLOOR COATING

- Inhalation:** Si la respiration est difficile, sortez à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consultez un médecin.

4.2 LES SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS

Ce mélange ne devrait pas avoir d'effet important sur la santé lorsque les directives d'usage recommandées sont suivies.

- Contact avec les yeux:** Aucun prévu en utilisation normale.
- Contact avec la peau:** Aucun prévu en utilisation normale.
- Inhalation:** Aucun prévu en utilisation normale.
- Ingestion:** Aucun prévu en utilisation normale.

4.3 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATES ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Aucune information n'est disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Produit chimique sec, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DU MÉLANGE

Produits de combustion dangereux: CO, CO₂
En cas d'incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent inclure, y compris, sans s'y limiter, les substances mentionnées ci-dessus.

5.3 INSTRUCTIONS AUX POMPIERS

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés, y compris des gants et une protection oculaire et faciale. Les pompiers doivent porter des vêtements conformes à la norme EN469 pour les incidents chimiques. Les matériaux peuvent éclabousser au-dessus de 100° C / 212° F.

6. MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PROTECTION INDIVIDUELLE, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnelle approprié.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR LE CONFINEMENT ET L'ASSANISSEMENT

Petits déversements: Absorber le déversement avec des matériaux inertes (p. ex., du sable sec ou de la terre), puis éliminer les déchets résiduels selon les dispositions nationales ou régionales en vigueur.

Déversements importants: Gardez les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants; faire attention pour éviter de tomber. Neutraliser les zones de déversement. Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endiguement solide et séparer les contenants pour l'élimination.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS: Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Tout contact avec les yeux et la peau doit être évité. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans des zones bien ventilées.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 7/6/2016

Remplace: 8/5/2015

ENVIROSTAR GREEN HS25 FLOOR COATING

7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Température de stockage (max 60°C/140°F) (min. 1°C/34°F). Protéger du gel. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S): Aucune information n'est disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Limites d'exposition professionnelle:

Ingrédient	Source	TWA (8 heures)		STEL (à court terme)		Note(s)
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
(2-méthoxyméthylethoxy)-propanol	ACGIH TLV	100	606	150	909	Peau
	UE (2000/39/CE)	50	308	-	-	Peau
	Absence de normes administratives	50	300	-	-	H
	EH40	50	308	-	-	Sk

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie:

Veiller à une ventilation correcte. Utiliser une ventilation locale et d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les contaminants atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies et recommandées. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, la surveillance peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle.

Contrôles d'exposition environnementale: Pas de contrôles spécifiques d'exposition de l'environnement sont connus.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux / du visage : Lunettes de sécurité sont recommandées pour éviter les éclaboussures et les brouillards chimiques. Lunettes de sécurité ou de protection recommandées (EN166).

Protection des mains: Gants résistant aux produits chimiques recommandés. (EN374).

Les gants de protection doivent être choisis selon l'application et la durée d'utilisation. Le choix du lieu de travail doit tenir compte des exigences inhérentes à la manipulation, des exigences matérielles et de l'exposition à d'autres substances.

Protection de la peau: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée, tels que des bottes en caoutchouc et un tablier, etc.

Protection respiratoire: La protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a un potentiel de ventilation insuffisante. Si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes apparaissent, utiliser un appareil respiratoire approuvé avec filtre multifonctions/combinaison. (Par exemple : EN 14387-ABEK)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Aspect:	Liquide mince, blanc laiteux et opaque
Odeur:	faible odeur aigre, parfum pas ajoutée
Seuil olfactif:	Aucune donnée d'essai disponible
pH:	7,6 (Méthode: ASTM E 70)
Point de congélation:	Aucune donnée d'essai disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée d'essai disponible
Point d'éclair:	>93°C (Méthode: coupe fermée ASTM D 56)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée d'essai disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites sup/inf. d'inflammabilité/ limites d'explosivité:	Aucune donnée d'essai disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée d'essai disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 7/6/2016

Remplace: 8/5/2015

ENVIROSTAR GREEN HS25 FLOOR COATING

Densité de vapeur:	Aucune donnée d'essai disponible
Densité relative:	1,04 kg/l @ 20°C (Méthode: Pycnometer, ASTM D 1475)
Solubilité:	100% soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	Aucune donnée d'essai disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée d'essai disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée d'essai disponible
Viscosité:	<10 centipoise @ 68°F (20°C)
Propriétés explosives:	Aucune
Propriétés anti-oxydantes:	Aucune

9.2 AUTRES INFORMATIONS

COV:	0,95%
------	-------

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ:	Aucune connue
10.2 STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable en conditions normales.
10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucune connue
10.4 CONDITIONS À ÉVITER:	Aucune connue
10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques sauf indication sur l'étiquette du produit.
10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË:		Les tests de toxicité n'a pas été réalisée sur le mélange.
ATE _{mélange} (voie orale) -	> 2000 mg/kg	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ATE _{mélange} (voie cutanée) -	> 2000 mg/kg	
ATE _{mélange} (par inhalation) -	> 20 mg/l (brouillards)	
CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
GRAVES DOMMAGES/IRRITATION DES YEUX:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
SENSIBILISATION DE LA PEAU OU DES VOIES RESPIRATOIRES:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
CANCÉROGÉNICITÉ:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION UNIQUE:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION RÉPÉTÉE:		Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 7/6/2016

Remplace: 8/5/2015

ENVIROSTAR GREEN HS25 FLOOR COATING

DANGER D'ASPIRATION:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

11.2 EFFETS NÉFASTES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Les effets et symptômes associés à ce mélange, le cas échéant, sont répertoriés dans la Section 4.2.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1 TOXICITÉ: Les tests écologiques n'ont pas été réalisés sur le mélange.
12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Les tests n'ont pas été réalisés sur le mélange.
12.3 BIOACCUMULATION POTENTIELLE: Les tests n'ont pas été réalisés sur le mélange.
12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL: Les tests n'ont pas été réalisés sur le mélange.
12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT et vPvB: Non applicable
12.6 AUTRES EFFETS NOCIFS: Aucun connu

12.7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Les critères de classification des dangers pour l'environnement ne sont pas remplis.

13. CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.
Catalogue européen des déchets: 16 03 05*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

- 14.1 NOMBRE ONU: Aucun
14.2 NOM PROPRE D'EXPÉDITION DE L'ONU: Aucun
14.3 CLASSES DE DANGER POUR LE TRANSPORT: Aucune
14.4 GROUPE D'EMBALLAGE: Aucun
14.5 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Aucun
14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR: Aucune
14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DU MAPROL73/78 ET AU RECUEIL IBC: N/A

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 RÉGLEMENTATION/LEGISLATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES À CE MÉLANGE

STATUT EINECS: Ingrédients figurent dans les inventaires de EINECS/ELINCS/NLP.
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES: Aucune autre réglementation nationale n'est connue du fournisseur.

- 15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE: Aucune information n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

RÉVISIONS:

6/7/2016 - Logo, Révisions exigées par CE 2015/830, Sections 5, 8, 9 & 11

ABRÉVIATIONS:

N/A - Non applicable
N/E - Non établi
N/L - Non classé

TEXT INTÉGRAL DES MENTIONS DE DANGERS: Aucun

TEXTE INTÉGRAL DES AVERTISSEMENTS: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

PRÉPARÉE PAR:

Département R & D/Génie Chimique
Amano Pioneer Eclipse Corporation